

A l'ensemble des élus,

Il n'est pas commun de nous adresser directement aux élus. Nous le faisons à titre de salariés de Transdev Arles (Envia), mais aussi citoyens, usagers des transports publics, parents et/ou enfants d'usagers des transports.

Nous avons besoin d'action politique au sens noble du terme pour organiser la vie de nos territoires. Le transport public est un vecteur important de lien social dont nous avons tant besoin. Sur le territoire d'Arles, il est en déliquescence. Aujourd'hui 8 novembre à l'heure où nous vous écrivons 11 courses ne se feront pas faites sur la ligne 1, 21 sur la ligne 2, 5 sur la ligne 3 et 1 sur la ligne 4. Presque chaque jour des services ne sont pas rendus.

Cela crée inévitablement des mécontentements des usagers en colère d'avoir manqué leur rendez-vous, d'être arrivés en retard au travail ou à l'école. Et nous salariés, sommes confrontés à cette colère, ces surcharges sur les bus suivants avec les nouveaux retards que cela génère. Nous vous laissons imaginer les conséquences psycho-sociales que cela peut causer aux usagers comme aux salariés.

Vous trouverez en pièces jointes un mail adressé à Mme FERRAND-COCCIA, déléguée aux transports et à la mobilité, grandes infrastructures routières, sécurité routière, voirie, à nos responsables Transdev au niveau local, régional et national pour certains, à l'inspection du travail et à la médecine du travail.

Nous n'avons reçu aucun retour à ce mail, nous sommes transparents apparemment.

C'est pourquoi nous vous interpellons aujourd'hui, et pourquoi une partie d'entre nous sera en grève mercredi 13 novembre. A cette occasion un tract sera distribué aux usagers sur le marché d'Arles.

Nous souhaiterions compléter ce mail par sujet qui se précise : la sous-traitance de services scolaires.

Aujourd'hui Transdev projette de sous-traiter une partie des services scolaires. Mme FERRAND COCCIA qui a reçu une partie de nos élus, indique que cette possibilité est prévue au contrat de DSP signé au 1<sup>er</sup> janvier 2024. La condition posée par Monsieur DE CAROLIS, président de l'ACCM est : qu'il n'y ait pas de licenciement.

D'un autre côté, la direction d'Envia nous dit que cette sous-traitance ne se fera pas avec le personnel actuel mais avec celui du sous-traitant.

Sincèrement nous ne pensons pas qu'il soit économiquement possible de se séparer d'une partie du chiffre d'affaires et de garder le même effectif. Et vous ? Pouvez vous nous donner la clé de cette équation ? Déjà la direction envisagerait de modifier le roulement des conducteurs absents à leur retour ! Elle envisage également de modifier les règles de mobilité intra-roulement conclues par accord en 2016. Effectivement générer des frustrations provoque de l'absentéisme ou des démissions et évite ainsi les licenciements. C'est peut-être une expérience à la Orange qui s'annonce.

Mais pour éviter toutes spéculations, pouvez vous leur demander le Business plan du projet ?

Sur ce sujet Envia demande au CSE de se prononcer (avis consultatif) sur cette opération. Le CSE n'ayant aucune données économiques et sociales sur l'entreprise, quel avis peut-il avoir ? En effet Envia refuse de fournir la BDESE, document obligatoire pourtant, qui doit permettre un dialogue social en toute connaissance de cause. Pouvez vous intervenir pour que le délégué que vous avez choisi respecte la loi ? Nous pensons que vous en avez le droit.

Nous espérons que vous porterez une oreille attentive à notre appel au secours et nous nous tenons à la disposition de chacun d'entre vous, quelque soit la tendance politique que vous représentez pour en discuter de vive voix.

Collectif de salariés Transdev